

OK pour le CEOL !

Fédérer, mutualiser, attirer, former, embaucher etc. les membres du Club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais (CEOL) sont unis par la foi d'un seul et unique dessein : celui de capitaliser sur un territoire qui entend tout faire pour demeurer attractif.

"Nous sommes trop loin de Lyon et pas assez près de Tarare par rapport à... Lyon !" La lucidité : l'une des qualités de **Robert-Jacques Buisson**, président du CEOL depuis le début de l'année 2014. Si loin, si proche, le territoire de l'ouest Lyonnais semble osciller entre deux sentiments : le mariage consenti avec une grande métropole ou l'autonomie assumée non sans une once de difficulté à exister par soi-même à l'heure où les politiques territoriales sont enclines à favoriser les rapprochements à tout va.

Et pourtant, la centaine de membres du CEOL apportent la preuve au quotidien que capitaliser sur l'identité et la singularité d'un territoire peut avoir du bon. Comme l'idée de rompre l'isolement du chef d'entreprise, en se frottant (au moins une fois par mois) à l'expérience (et au retour d'expériences) de professionnels soumis aux mêmes exigences et aux mêmes enjeux que soi-même. "Se regrouper est devenu une quasi-obligation pour des chefs d'entreprises en milieu rural", admet **Robert-Jacques Buisson** qui, depuis le début de sa présidence a mis en place quelques axes forts de développement.

110 Le nombre d'adhérents au sein du CEOL :

le cap des cents a été franchi en 2014. Quatre secteurs sont représentés : les services, le commerce, les institutions et à un degré moindre, l'industrie. Au total, les membres représentent entre 2 000 et 2 500 employés.

120 €

Le coût de l'adhésion pour une entreprise dont l'effectif varie de 1 à 3 ; il est de 240 € pour celle dont le nombre de salariés oscillent entre 4 et 10 ; et jusqu'à 1 000 € pour les sociétés de plus de 200 personnes (un adhérent au sein du club)

NOUVEAU ! DES OFFRES D'EMPLOIS ET DE STAGES

À commencer par des offres d'emplois (et de stages) en début d'année. "Nous devons créer du lien et du liant afin de garder nos jeunes sur notre territoire, les fixer chez nous [sic] ! Pourquoi ne pourrions-nous pas profiter de nos forces-vives ? Pourquoi seraient-elles nécessairement vouées à s'exiler ? En outre, notre club se doit d'apporter des solutions à ses adhérents : pour qu'ils puissent se développer ou pour faciliter leur création d'emplois. Nous travaillons d'ailleurs de concert avec nos partenaires locaux."

Désireux de se rapprocher de l'ensemble des écoles et des lycées du territoire (à cet effet, une offre spécifique a été lancée fin avril), le président du CEOL entend également favoriser le business entre les membres. D'où l'idée d'un système parrainage en interne pour rapprocher les anciens des nouveaux. Véritables ambassadeurs de l'attractivité de l'ouest Lyonnais ces derniers sont au cœur d'une réflexion globale qui intègre les employés des membres en périphérie (destinataires prochainement d'une offre dédiée ?), tout autant que le secteur artisanal voire les commerces de proximité. "Nous devons faire vivre notre économie... et vivre ensemble !", appelle de ses vœux **Robert-Jacques Buisson** qui ambitionne enfin de retravailler les statuts du CEOL. En attendant, bienvenue au club !

À NE PAS RATER !

› À l'occasion de la **Fête des Mousseline** de Tarare (19 au 25 juin), participez à **la conférence sur "Le rebond du territoire"** : Mardi 22 juin de 17h15 à 18h30

20 ans

Au mois de juillet, le CEOL célébrera ses vingt années d'existence au manoir Tourieux à Savigny !

RENDEZ-VOUS !

Chaque mois (le deuxième mardi) un atelier thématique est organisé : en septembre, les véhicules propres et la mobilité seront à l'honneur.

CONTACT CEOL

Rue Pierre Passemar
BP 41
69210 L'Arbresle
contact@ceol.fr
Tél. **04 74 70 89 08**
www.ceol.fr

CONTACT AGENCE :

Maison des entreprises Ouest Lyonnais
1 avenue Édouard-Herriot - 69170 Tarare
Tél. **04 26 68 38 00**
ouest-lyonnais@cma-lyon.fr